[Imputation budgétaire] [Donnée 2] [Donnée 3] [Donnée 4]



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de [...]

Arrêté n° [...]

portant changement d'affectation avec changement de résidence en métropole

Le [La] ministre [...],

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre ler du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'État, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;

Vu la demande de l'intéressé[e],

Arrêt[e]:

Article 1er

: L'affectation de [M. / Mme] [Nom] [Prénom], [Grade], [Echelon], est modifiée dans les conditions suivantes :

- Date d'effet : [...]

- Affectation administrative : [...]

- Commune de l'affectation administrative : [...]

- Affectation opérationnelle : [...]

- Commune de l'affectation opérationnelle : [...]

- Fonctions : [...] - Spécialité : [...]

Article 2

: L'intéressé[e] peut bénéficier de la prise en charge de ses frais de changement de résidence en application de l'article (à saisir) du décret du 28 mai 1990 susvisé sous réserve de remplir effectivement les conditions fixées par le décret précité.

Article 3

: L'intéressé[e] dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 4

[Le directeur [La directrice] des ressources humaines du ministère de [...] est chargé[e] de l'exécution du présent arrêté.]

Fait le (...)

Pour le [la] ministre et par délégation :
Pour le directeur [la directrice] des ressources humaines et par délégation :
[Fonction],
[Prénom + NOM]